

LA SALETTE



Renseignements et Inscriptions

DIRECTION DES PELERINAGES

103 Rue D'Amiens
BP 1016
62008 ARRAS CEDEX

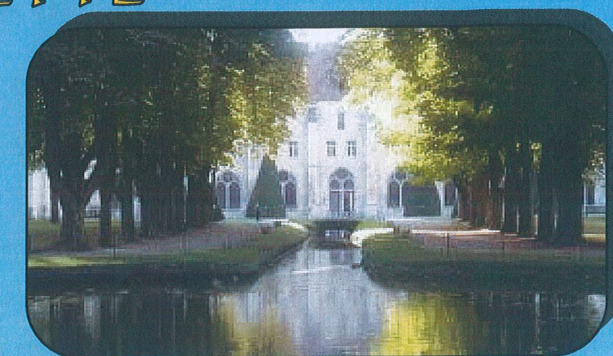
☎ 03.21.21.40.90
☎ 03.21.21.40.99

@ : pelerinages@arras.catholique.fr

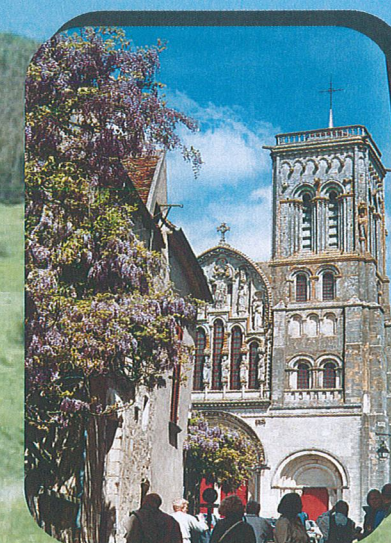
Opérateur de voyages n° IM062110004



PELERINAGE - LA SALETTE Diocèse d'Arras



Du 10 au 20 Juillet 2012



Inscriptions jusqu'au 29 mai 2012
dans la limite des places disponibles

**PELERINAGE A LA SALETTE
DU 10 AU 20 JUILLET 2012**

Mardi 10 juillet :	ARRAS – PARIS – ORLEANS La Chapelle Miraculeuse - les missions étrangères et Montmartre – Temps de pèlerinage parisien
Mercredi 11 juillet :	ORLEANS – ISSOIRE Visite de la cathédrale d'Orléans et route vers Issoire
Jeudi 12 juillet :	ISSOIRE – LA CHAISE DIEU – LE PUY Visite de l'église d'Issoire – Découverte de l'art roman auvergnat – Pèlerinage à Notre Dame du Puy
Vendredi 13 juillet :	LE PUY – GAP Le Puy, ville de départ du chemin de Compostelle, lieu de pèlerinage marial.
Samedi 14 juillet :	GAP - LE LAUS - LA SALETTE Notre Dame du Laus, pèlerinage marial reconnu depuis peu par l'Eglise
Dimanche 15 juillet :	LA SALETTE
Lundi 16 juillet :	Pèlerinage à la Salette
Mardi 17 juillet :	LA SALETTE – LYON - ECULLY Notre Dame de Fourvière et les traboules
Mercredi 18 juillet :	ECULLY – NOTRE DAME DES DOMBES – ST PIERRE CHANEL – DOLE A la découverte de visages d'Eglise différents
Jeudi 19 juillet :	DOLE – VEZELAY- AVALLON A Dôle sur les pas de Louis Pasteur. Vézelay, découverte de l'abbatiale et démarche de pèlerinage à la suite de nombreux pèlerins qui partent pour St Jacques de Compostelle
Vendredi 20 juillet	VEZELAY – ROYAUMONT – ARRAS Royaumont, visite et temps festif à l'abbaye Royale de Royaumont.

PRIX DU PÈLERINAGE par personne : 1020 €

(sur la base d'une chambre double)

Supplément pour chambre « individuelle » : 250 €

(dans la mesure des places disponibles)

sur la base de 30 pèlerins

LE PRIX COMPREND :

- Le voyage en autocar de tourisme climatisé
- Les pensions complètes du 10 Juillet à midi au 20 Juillet déjeuner inclus
- Les entrées dans les lieux visités mentionnés au programme
- L'assurance rapatriement et assistance
- La garantie annulation

LE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les boissons
- Toutes les dépenses à caractère personnel

CONDITIONS DE VENTE ET CONDITIONS D'ANNULATION

Ce programme est soumis aux conditions générales de vente régissant les rapports entre les agences de voyages et leurs clients (voir document joint).

Toute annulation doit être notifiée par lettre. Un montant de 50 € non remboursable sera retenu pour frais de dossier. Les versements effectués pourront être remboursés sous déduction des frais suivants :

- Entre 30 et 21 jours avant le départ, il sera retenu 25% du montant total du voyage
- Entre 20 et 8 jours avant le départ, il sera retenu 50% du montant total du voyage
- Entre 7 et 2 jours avant le départ, il sera retenu 75% du montant total du voyage
- A moins de 2 jours avant le départ, il sera retenu 90% du montant total du voyage

Tout voyage interrompu ou abrégé-du fait du voyageur, pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

La garantie annulation, dont le montant est compris dans le prix forfaitaire de base, couvrira les frais d'annulation mentionnés ci-dessus en cas de maladie (sur présentation d'un certificat médical), d'incendie, dégâts des eaux obligeant votre présence sur les lieux et le décès des ascendants et descendants.